



PC.DEL/395/05
19 May 2005

FRENCH only

Représentation Permanente du Luxembourg
auprès de l'OSCE

Wallnerstrasse 2/1/2

Tél. : +43-1-478 21 68

Fax : +43-1-478 26 43

E-mail : vienne.osce@mae.etat.lu

*Présidence luxembourgeoise
du Conseil de l'Union européenne*

**556e Conseil Permanent
19 mai 2005**

DÉCLARATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPONSE À L'UKRAINE

L'Union européenne remercie la présidence slovène ainsi que la délégation ukrainienne pour les informations communiquées sur la rencontre de Vinnitsa des 16 et 17 mai derniers.

L'Union européenne se félicite de la rencontre des Médiateurs avec les parties à Vinnitsa, à la suite de la réunion de Ljubljana, et salue l'engagement de l'Ukraine à faire avancer la résolution du conflit par ses nouvelles propositions.

L'Union européenne prend bonne note de l'initiative de la République de Moldavie, soutenue par les représentants de l'Ukraine et de l'OSCE, d'inviter l'Union européenne et les Etats-Unis d'Amérique à la prochaine rencontre des Médiateurs avec les parties. L'Union européenne est pour sa part disposée à honorer cette invitation.

Elle rappelle l'importance d'une approche commune des Médiateurs.

L'UE réitère son soutien à toute initiative visant à réunir autour de la table de négociation toutes les parties concernées, de façon à faire avancer la résolution du conflit transnistrien.

Elle continue d'exprimer son inquiétude face à la dégradation de la situation autour du village de Dorotskoe et demande à la présidence slovène ainsi qu'à la Mission de l'OSCE en Moldavie de continuer à tenir informé le Conseil permanent des derniers développements.

Enfin, l'Union européenne encourage l'Ukraine et la Moldavie à mettre en oeuvre avec le soutien de la Commission européenne et de la Mission de l'OSCE en Moldavie leurs projets de renforcement des contrôles sur la frontière moldavo-ukrainienne, et notamment de son segment transnistrien.

La Bulgarie et la Roumanie, pays adhérents, et la Turquie et la Croatie¹, pays candidats, se rallient à cette déclaration.

¹La Croatie continue à participer au processus de stabilisation et d'association